

Zeitschrift: Schweizerisches Handelsamtsblatt = Feuille officielle suisse du commerce = Foglio ufficiale svizzero di commercio
Herausgeber: Staatssekretariat für Wirtschaft
Band: 29 (1911)
Heft: 209

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 21.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Abonnements:
 Schweiz: Jährlich Fr. 6
 2^{te} Semester Fr. 3
 Ausland: Zuschlag des Porto
 Es kann nur bei der Post
 abonniert werden.
 Preis einzelner Nummern: 15 Cts.

Schweizerisches Handelsamtsblatt

Abonnements:
 Suisse: un an fr. 6
 2^e semestre fr. 3
 Étranger: Plus frais de port
 On s'abonne exclusivement
 aux offices postaux
 Prix du numéro 15 cts.

Feuille officielle suisse du commerce — Foglio ufficiale svizzero di commercio

Erscheint 1—2mal täglich ausgenommen Sonn- und Feiertage	Redaktion und Administration im Eidgenössischen Handelsdepartement	Rédaction et Administration au Département fédéral du commerce	Parait 1 à 2 fois par jour les dimanches et jours de fête exceptés
Annoncen-Regie: HAASENSTEIN & VOGLER Insertionspreis: 25 Cts. die fünfgespaltene Petitzeile (für das Ausland 35 Cts.)		Régie des annonces: HAASENSTEIN & VOGLER Prix d'insertion: 25 cts. la ligne (pour l'étranger 35 cts.)	

Inhalt — Sommaire

Konkurse. — Faillites. — Nachlassverträge. — Concordats. — Handelsregister. — Register du commerce. — Fabrik- und Handelsmarken. — Marques de fabrique et de commerce. — Bordeaux (Fin). — Ausschhandel Grossbritanniens. — Wochenauweise verschiedener Notenbanken. — Situations hebdomadaires de diverses banques d'émission.

Amtlicher Teil — Partie officielle

Konkurse — Faillites — Fallimenti

Konkurrenzeröffnungen — Ouvertures de faillites

Die Gläubiger der Gemeinschuldner sind alle Personen, die auf in Händen eines Gemeinschuldners befindliche Vermögensstücke Anspruch machen, werden aufgefordert, binnen der Eingabefrist ihre Forderungen oder Ansprüche, unter Einlegung der Beweismittel (Schuldscheine, Buchauszüge etc.) in Original oder amtlich beglaubigter Abschrift, dem betreffenden Konkursamte einzubringen.

Les créanciers des faillis et ceux qui ont des revendications à exercer, sont invités à produire, dans le délai fixé pour les productions, leurs créances ou revendications à l'office et à lui remettre leurs moyens de preuve (titres, extraits de livres, etc.) en original ou en copie authentique. Les débiteurs du failli sont tenus de s'annoncer, sous les peines de droit, dans le délai fixé pour les productions.

Desgleichen haben die Schuldner der Gemeinschuldner sich binnen der Eingabefrist als solche anzumelden, bei Straffolgen im Unterlassungsfalle.

Les créanciers des faillis et ceux qui ont des revendications à exercer, sont invités à produire, dans le délai fixé pour les productions, leurs créances ou revendications à l'office et à lui remettre leurs moyens de preuve (titres, extraits de livres, etc.) en original ou en copie authentique.

Wer Sachen eines Gemeinschuldners als Pfandgläubiger oder aus andern Gründen besitzt, hat sie, ohne Nachteil für sein Vorzugrecht, binnen der Eingabefrist dem Konkursamte zur Verfügung zu stellen, bei Straffolgen im Unterlassungsfalle; im Falle ungerechtfertigter Unterlassung erlischt zudem das Vorzugrecht.

Les débiteurs du failli sont tenus de s'annoncer, sous les peines de droit, dans le délai fixé pour les productions. Ceux qui détiennent des biens du failli, en qualité de créanciers gagistes ou à quelque titre que ce soit, sont tenus de les mettre à la disposition de l'office, dans le délai fixé pour les productions, tous droits réservés; faute de quoi, ils encourront les peines prévues par la loi et seront déchus de leur droit de préférence, sauf excuse satisfaisante.

Den Gläubigerversammlungen können auch Mitschuldner und Bürgen des Gemeinschuldners, sowie Gewährspflichtige beizuhelfen.

Les codébiteurs, cautionnés et autres garants du failli ont le droit d'assister aux assemblées des créanciers.

Kt. Zürich Konkursamt Wädenswil (1723)
 Gemeinschuldnerin: Firma Hipp, G., mechanische Schreinerei, in Samstagern-Richterswil, Inhaber Gabriel Hipp.
 Datum der Konkurseröffnung: 22. Juli 1911.
 Erste Gläubigerversammlung: Samstag, den 12. August 1911, nachmittags 2½ Uhr, im Gasthof zum «Engel» in Richterswil.
 Eingabefrist: Bis 4. September 1911.

Ct. de Fribourg Office des faillites de l'arrondissement de la Sarine, à Fribourg (1847)
 Failli: Fischer, Louis, marbrier, à Fribourg.
 Date de l'ouverture de la faillite: 7 août 1911.
 Première assemblée des créanciers: Jeudi, 31 août 1911, à 10 heures du jour, à Fribourg, en salle de tribunal.
 Délai pour les productions: Samedi, 23 septembre 1911.

Ct. de Vaud Office des faillites de Lausanne (1846)
 Failli: Obrecht, W., imprimeur, à Lausanne.
 Date de l'ouverture de la faillite: 19 août 1911.
 Première assemblée des créanciers: Mercredi, 30 août 1911, à 2½ heures après-midi, dans une des salles de l'Evêché, à Lausanne.
 Délai pour les productions: 23 septembre 1911.

Ct. de Vaud Office des faillites de Lausanne (1856)
 Dans son audience du 19 août 1911, le président du tribunal du district de Lausanne a ordonné que la faillite de Buzzi, Baptiste, Charles et César, menuiserie, Porte St-Martin, à Lausanne, sera traitée en la forme sommaire, vu la minimité de l'actif et en application des disposition de l'art. 231 L. F. P.

Ct. de Neuchâtel Office des faillites du Locle (1855)
 Failli: Journal du Locle, société anonyme, ayant son siège au Locle.
 Date de l'ouverture de la faillite: 14 août 1911.
 Liquidation sommaire (Art. 231 L. P.).
 Délai pour les productions: Mardi, 12 septembre 1911, inclusivement.

Kollokationsplan — Etat de collocation (B.-G. 249, 250 u. 251.) (L. P. 249, 250 et 251.)
 Der ursprüngliche oder abgeänderte Kollokationsplan erwächst in Rechtskraft, falls er nicht binnen zehn Tagen vor dem Konkursgerichte angefochten wird.
 L'état de collocation, original ou rectifié passe en force s'il n'est attaqué dans les dix jours par une action intentée devant le juge qui a prononcé la faillite.

Kt. Basel-Stadt Konkursamt Basel-Stadt (1848)
 Gemeinschuldner: Bell, Johann.
 Anfechtungsfrist: 10 Tage.

Schluss des Konkursverfahrens — Clôture de la faillite

Kt. Zürich Konkursamt Oberstrass in Zürich IV (1849)
 Gemeinschuldner: Fieber, Karl, Baumeister, wohnhaft gewesen in Zürich IV.
 Datum des Schlussbeschlusses: 14. August 1911.

Konkurrenzeröffnungen. — Vente aux enchères publiques après faillite.

Kt. Luzern Konkursamt Luzern (1850)
 Ausgeschlagene Verlassenschaft des Zingg, J. G., gewesener Direktor des Waldstätterhof und Savoy Hôtel in Luzern.
 Ort, Tag und Stunde der Steigerung: Dienstag, den 12. September 1911, nachmittags 2 Uhr, im Gerichtssaale, Zürichstrasse 6, in Luzern.
 Steigerungobjekte: 2 Gültbriefe à Fr. 5000, angeg. 31. März und 1. April 1909, und 4 Gültbriefe à Fr. 3000, angeg. 2./5. April 1909, haltend auf Liegenschaft «Kurzenföhren», in Mäggen.
 Kapitalvorstand des ersten Gültbriefes Fr. 19,523. 78.
 Die Titel und Steigerungshedingungen liegen beim Konkursamt Luzern zur Einsicht auf.

Nachlassverträge — Concordats — Concordati

Widerruf der Nachlassstundung. — Révocation du sursis concordataire.
 (B.-G. 298, 308 u. 309.) (L. P. 298, 308 et 309.)

Ct. de Vaud District de Moudon (1851)
 Débitrice: Bloch, Pauline, négociante, à Moudon.
 Date de la révocation: 17 août 1911.
 Moudon, le 19 août 1911.
 Gustave Dutoit, commissaire.

Verhandlung über den Nachlassvertrag — Délibération sur l'homologation de concordat

Die Gläubiger können ihre Einwendungen gegen den Nachlassvertrag in der Verhandlung anbringen. Les opposants au concordat peuvent se présenter à l'audience pour faire valoir leurs moyens d'opposition.

Kt. Zürich Bezirksgericht Zürich, III. Abteilung (1853/54)
 Schuldner: Eiss, Ch. J., Mercerie und Trikoterie en gros, Müllerstrasse 69, in Zürich III (Inhaber: Chaim Israel Eiss, recte Kessler).
 Ort, Tag und Stunde der Verhandlung: Mittwoch, den 13. September 1911, nachmittags 3 Uhr, vor Bezirksgericht Zürich, III. Abteilung (Flössergasse 15).

Schuldnerin: Firma Farber & Rubli, Bauschlosserei und Installation, Luthenstrasse 4, in Zürich III (Kollektivgesellschaft: Fritz Farber-Rubli und Jakob Rubli).
 Ort, Tag und Stunde der Verhandlung: Mittwoch, den 6. September 1911, nachmittags 4 Uhr, vor Bezirksgericht Zürich, III. Abteilung (Flössergasse 15).

Kt. Thurgau Gerichtskanzlei Frauenfeld (1852)
 Schuldnerin: Spar- & Leihkasse Aadorf.
 Ort, Tag und Stunde der Verhandlung: Samstag, den 2. September 1911, morgens 8 Uhr, vor Bezirksgericht Frauenfeld, im Rathaus in Frauenfeld.

Handelsregister. — Registre du commerce. — Registro di commercio.

I. Hauptregister — I. Registre principal — I. Registro principale

Bern — Berne — Berna Bureau Bern
 1911. 21. August. Die Landwirtschaftliche Genossenschaft Bolligen mit Sitz in Bolligen (S. H. A. B. Nr. 58 vom 10. März 1909, pag. 407, und Verweisungen) hat in der Hauptversammlung vom 29. Januar 1910 am Platze der ausgetretenen Ernst Juker, im Ittingenthal, Präsident, Job. Stettler-Hodel, zu Ferenberg, Beisitzer, und Johann Baumgartner, in der Wegmühle, Beisitzer, neu gewählt: Friedrich Balzli, von Bolligen, zu Deisswil daselbst, als Präsident; Johann Gasser-Schmid, von Belp, zu Ferenberg; Christian Gosteli, Sohn, von Bolligen, a. d. Altikofen daselbst; letztere zwei als Beisitzer.

Bureau Biel
 Ziegelei. — 21. August. Die Firma W. Weibel, Ziegelfabrikation, in Biel (S. H. A. B. Nr. 232 vom 9. September 1910), ist infolge Aufgabe des Geschäftes erloschen.

Bureau Laupen
 21. August. Die Käseereigenossenschaft Laupen mit Sitz in Laupen (S. H. A. B. Nr. 5 vom 12. Januar 1888, pag. 34) hat in ihrer Versammlung vom 3. April 1911 am Platze des Jakob Stauffer zum Kassier gewählt: Gottlieb Rysler, von und in Laupen. Die rechtsverbindliche Unterschrift namens der Genossenschaft führen wie bisher Präsident oder Vizepräsident und Sekretär je kollektiv.

Bureau Wangen
 Metzgerei. — 21. August. Die Firma J. Bösigger-Ingold, Metzgerei, in Herzogenbuchsee (S. H. A. B. Nr. 217 vom 30. August 1907), ist infolge Geschäftsübergabe erloschen.

Bureau de Moutier
 Menuiserie, etc. — 21. août. La maison Mosconi et Bosset, à Payerne (inscrite dans le registre du commerce du canton de Vaud le 14 décembre 1907 et publiée dans la F. o. s. d. c. du 18 décembre 1907, n^o 311, page 2152), a été établie, dès le 1^{er} août 1911, sous la même raison sociale, une succursale à Moutier. Les deux chefs de maison Jacques Mosconi et Marcel Bosset représentent seuls la succursale. Menuiserie, ébénisterie et charpente; au Werkhof, à Moutier.

Obwalden — Unterwald-le-haut — Unterwalden alto
 1911. 19. August Aus dem Vorstande der Rindviehzuchtgenossenschaft in Sachseln (S. H. A. B. Nr. 273 vom 29. September 1896, pag. 1123) sind ausgeschieden: Franz Britschgi und Nikodem Spietbig. An deren Stelle sind in den Generalversammlungen vom 8. April 1910 und 17. April 1911 gewählt worden: Karl Rohrer, Kantonsrichter, und Adolph Rohrer, Senn, beide von und in Sachseln.

Kolonialwaren, etc. — 19. August. Inhaber der Firma Hans Ruediger in Lungern ist Hans Ruediger, von Wald (Zürich), in Lungern. Bäckerei und Kolonialwaren.

19. August. Die von der Obwaldner Gewerbank in Sarnen (S. H. A. B. Nr. 273 vom 2. November 1908, pag. 1279) dem Kassier Wilhelm von Rutz in Kerns erteilte Kollektivprokura ist erloschen.

Freiburg — Fribourg — Friburgo

Bureau de Romont (district de la Glâne)
 1911. 21. août. Sous la dénomination de Jeunesse du St Bernard de la Commune de Villarimbold, il est fondé une société, dont le siège est au dit lieu et qui a pour but de grouper et de recréer les jeunes gens de la localité. La durée de la société est illimitée. Les statuts portent la date du 15 août 1911. Tout jeune homme âgé de 16 ans révolus peut faire partie de la société. Les organes de la société sont: L'assemblée générale des membres de la société et un comité, composé de cinq membres nommés pour un an et rééligibles. La société est engagée par la signature collective du président et du secrétaire. Le président est Eugène Genoud, de Vaudens, à Villarimbold; le secrétaire est Adrien Dougoud, de et à Villarimbold.

Solothurn — Soleure — Soletta

Bureau Kriegstetten

Wirtschaft. — 1911. 21. August. Die Kollektivgesellschaft Geschwister Roth, Wirtschaftsbetrieb, in Derendingen (S. H. A. B. Nr. 196 vom 9. Mai 1905, pag. 781), hat sich aufgelöst; die Firma ist erloschen. Aktiven und Passiven gehen über auf die neue Firma «Joh. Roth» in Derendingen. Inhaber der Firma «Joh. Roth» in Derendingen ist Johann Roth, Jakobs sel., von Berken (Bern), Wirt in Derendingen. Wirtschaftsbetrieb. Die Firma übernimmt Aktiven und Passiven der erloschenen Kollektivgesellschaft «Geschwister Roth» in Derendingen.

Eidg. Amt für geistiges Eigentum

Bureau fédéral de la propriété intellectuelle — Ufficio federale della proprietà intellettuale

Marken — Marques — Marche

Eintragungen — Enregistrements — Iscrizioni

Nr. 29853. — 19. August 1911, 8 Uhr.

A. W. Faber, Fabrikation, Stein b. Nürnberg (Deutschland).

Bleistifte, Bleistifthalter, Farbstifte, Pastellstifte, Patentstifte, Künstlerstifte und deren Einlagen, Kopierstifte, Tintenstifte, Kreide, Kreidestifte, Kreidhalter, Schieferstifte, Gummistifte, Schreibtafeln, Lineale, Rechenstäbe, Massstäbe, Winkel, Reisschienen, Tintensauger, Federhalter, Füllfederhalter, Radiergummi, Gummitabletten, Tinten, Tusch, Leim, Gummi arabicum, Notizbücher, Federkasten, Wischer, Briefständer, Federbecher, Falzbeine, Bleistiftfeilen, Gummibänder (Gummistreifen in Bandform), Millimeterpapiere, Pauspapier und Pausleinwand.



Nr. 29854. — 19. August 1911, 8 Uhr.

Jos. Felder-Eiholzer, Handel, Malters (Schweiz).

Fahrräder, Nähmaschinen, Sprechmaschinen, Regulatorn, Uhren, Wecker, Feldstecher, Barometer, Reisezeuge, Fahrrad-Lampen und Pneumatik.



Nr. 29855. — 12. August 1911, 8 Uhr.

Körting & Mathiesen Aktiengesellschaft, Fabrikation, Leutzsch b. Leipzig (Deutschland).

Bogenlampen, Lampen für elektrische Beleuchtung und deren Zubehörtelle und zwar: Armaturen, Widerstände, Umschalter, Ausschalter, Stromindikatoren, Drosselspulen, Transformatoren, Aufzugsvorrichtungen, Aufhängungen, Sperrglocken, Leitungskuppungen, Reflektoren, Kohlenstifte, Scheinwerfer.

Dia

Nr. 29856. — 17. August 1911, 4 Uhr.

Gesellschaft für chemische Industrie in Basel, Basel (Schweiz).

Pharmazeutische Produkte.

FITINATO DE QUININA

Nr. 29857. — 17. août 1911, 8 h.

Robert Bouquet, fabrication, Chêne-Bourg (Suisse).

Eau pour les cheveux.



Nr. 29858. — 21. August 1911, 8 Uhr.

Aktiebolaget B. A. Hjorth & C°, Fabrikation, Stockholm (Schweden).

Petroleum-Heizapparate und Lötlampen.

(Uebertragung von Marke Nr. 8811 der Firma B. A. Hjorth & C°)



Nr. 29859. — 21. August 1911, 8 Uhr.

Dr. L. C. Marquart, Fabrikation und Handel, Beuel-Bonn (Deutschland).

Arzneimittel.

(Erneuerung von Nr. 8803.)

Lithio-Piperazin

Nr. 29860. — 16. août 1911, 8 h.

E. Paillard et C°, fabrication, Ste-Croix (Suisse).

Machines parlantes, disques pour machines parlantes et accessoires pour machines parlantes.

ORFEON

Nichtamtlicher Teil — Partie non officielle

Bordeaux

(Rapport du consul de Suisse, M. Adolphe Jaeggi, sur l'année 1910)

II (Fin).

Céréales. Froment. Nous avons eu une mauvaise récolte, par suite des pluies persistantes dans le courant de l'année et à l'époque de la moisson, quantité déficitaire, qualité très médiocre. La consommation de la région est alimentée exclusivement en blés exotiques, dont l'importa-

tion se fait sur une large échelle par les ports de Bordeaux, Bayonne, La Rochelle et Rochefort. Ces blés étrangers proviennent principalement de la Russie et de la République Argentine, les Etats-Unis de l'Amérique du Nord ne font que des envois restreints. Les blés indigènes qui valaient au début de la campagne vers fr. 24 les 100 kilos, ont atteint les prix de fr. 28 50 à fr. 29 pour redescendre ensuite aux environs de fr. 25.

Seigle. Récolte déficitaire aussi comme celle du froment et pour les mêmes motifs, large importation de seigle étranger, principalement d'Allemagne, dont les cours ont varié de fr. 17 à fr. 19 les 100 kilos rendus à Bordeaux, acquittés des droits de douane.

Avoine. Quantité bonne moyenne, mais qualité plutôt médiocre, bien des lots manquant de siccité, la plupart sont chargés de graines provenant de plantes que l'humidité a contribué à faire pousser en quantité dans les avoines. Les provenances du Poitou, qui sont les plus couramment consommées dans la région, ont valu de fr. 18 50 à fr. 21 50 les 100 kilos. Les avoines de la Russie et de la Plata ont concouru pour une large part à alimenter la consommation.

Maïs. Quantité bonne moyenne, mais à cause de l'humidité de la température, les maïs indigènes n'acquiescent que lentement la siccité nécessaire pour être employés. La consommation a recours, comme d'ailleurs à peu près chaque année, à une large importation de maïs de la République Argentine, dont les prix ont oscillé de fr. 16 à fr. 20 les 100 kilos sur quai Bordeaux, acquittés des droits de douane. Sur la fin de la campagne, la Plata ne fournissant plus de maïs, on a eu recours aux maïs du Danube, roux et blancs, qui se paient souvent un peu plus chers que les Plata, surtout pour le genre «Cinqantini».

Farines. Les cours ont varié pour «farine fleur Hautpays» de fr. 35,50 à fr. 37,50 les 100 kilos, et pour celle «supérieure du Centre» depuis fr. 34 à fr. 35,50 avec escompte 1 %.

Produits résineux. Dans la suite de l'année, les prix pour les huiles de térébenthine étaient montés à fr. 145, même fr. 150 les 100 kilos, cours qui se sont maintenus hauts durant tout l'hiver, pour céder en mai 1911 à fr. 130, puis fr. 125, pour tomber en juin 1911 même à fr. 95.

Cette période inconnue jusqu'ici était due en grande partie à la récolte moins abondante aux Etats-Unis, mais surtout à une grande spéculation, qui a dû enfin céder à une marche d'affaires plus raisonnée. La baisse en 1911 ne s'est pas fait attendre. Le marché américain avec sa production importante annuelle de 110,000 tonnes de térébenthine, contre 21,000 en France, rend les deux grands marchés de Dax et de Bordeaux tributaires de ses cours. En 1910, à Savannah, les plus hauts cours ont été jusqu'à 80 cents le gallon de 3,785 litres de térébenthine et le plus bas de 35 cents, et au commencement 1911 ils étaient montés à 107 cents pour retomber ces jours à 55 cents. A ce dernier prix les extracteurs de térébenthine en Amérique n'ont aucun profit.

Les grands acheteurs sont toujours l'Allemagne du Nord, l'Angleterre et la Russie. La Suisse emploie pas mal de térébenthine, venant de nos Landes par wagon-citerne de 40-44,000 kilos. Le transport et la location de ce matériel se chiffrent de fr. 5,80 à fr. 6,50 par tonne pour la Suisse, suivant station.

En 1909, l'exportation des produits résineux a été de 543,285 quintaux métriques, évaluée à une valeur de fr. 20,949,000, chiffre extraordinaire. Le nombre d'hectares de forêts de pins du Sud-Ouest de la France est de 850-900,000.

Exportation. L'ensemble de l'année a marqué un notable progrès sur 1909. En quantité d'abord, il a été exporté 9,405,323 quintaux métriques, en 1909 seulement 8,617,809. Les articles qui montrent un recul sur 1909, sont les eaux-de-vie, liqueurs, les fruits de table en primeurs, vu le peu de récolte, ainsi que les grains et farines pour la même raison, les tissus de laine, les cafés, les drilles et les viandes fraîches et salées. Par contre, il y a eu recrudescence dans l'exportation des vins pour fr. 82,914,000, alors que 1909 ne montrait que fr. 64,287,000. La bijouterie et l'orfèvrerie ont plus que doublé, de fortes augmentations se voient notamment encore pour vêtements et lingerie, tissus de coton, les sucres, produits chimiques, papiers, outils, les gemmes et résines, les huiles d'olives, les laines en masse, les riz, les armes et munitions, lièges, fromages et beurre, et enfin les caoutchoucs avec fr. 50,865,000, contre fr. 26,892,000 en 1909. La totalité des exportations se chiffre par fr. 568,796,000 et en 1909 fr. 414,339,000, soit une augmentation respectable de fr. 157,457,000.

Transports par chemin de fer et canaux. Il n'y a que peu d'amélioration. Des travaux vont être entrepris pour augmenter et faciliter l'amarrage et le débarquement des vapeurs sur la rive droite de la Garonne, le nouveau dock a été terminé pour la réparation en cale sèche des grands vapeurs. Quelques nouvelles lignes de raccordement de voie de chemins de fer ont été établies. Les dragages en rivière se répètent pour entretenir le libre accès de la rade de vapeurs de haut bord. Les fondements du nouveau pont à transbordement ont été scellés en septembre par M. le président de la république. Sa construction va durer trois ans. Il a fallu 9 ans pour réaliser la construction de cette oeuvre, qui aidera à accélérer le mouvement et le trafic toujours grandissant de notre cité.

Le trafic dans nos gares montre une constante augmentation, tant dans les arrivages que dans les expéditions. Tonnage des arrivages 1910 1,909,596 contre 1,849,457 en 1909, tonnage des expéditions 1910 2,302,466 contre 2,274,044 en 1909; augmentation des arrivages: 60,000 tonnes, augmentation des expéditions: 28,000 tonnes, dans l'ensemble un mouvement ascensionnel de 88,000 tonnes.

Navigation. Le mouvement d'entrée sur notre rade a été un peu plus favorable qu'en 1909. De l'étranger sont entrés 4589 navires avec un tonnage de 1,621,473 tonnes, des ports français pour escales 279 navires avec un tonnage de 440,715 tonnes et pour le cabotage 7849 navires avec un tonnage de 710,620 tonnes, soit ensemble en 1910 navires 9717 avec un tonnage de 2,772,808 tonnes, en 1909 navires 9634 avec un tonnage de 2,651,151 tonnes. Nous constatons le mouvement suivant: Pour l'étranger 1446 navires avec 1,404,964 tonnes, escale-cabotage 8216 navires avec 1,351,302 tonnes, soit ensemble 9692 navires avec 2,756,266 tonnes, en 1909 9529 navires avec 2,684,316 tonnes.

C'est toujours l'Angleterre à l'entrée qui occupe le premier rang avec 638 navires, puis viennent les Pays-Bas avec 104 navires, l'Espagne avec 84, la Russie avec 42, les Etats-Unis d'Amérique, la Suède, la Belgique et l'Allemagne.

Bordeaux occupe le quatrième rang seulement comme importance de tonnage, car Marseille, Le Havre et Rouen font un trafic plus important.

Colonies et importation. Outre le service bi-mensuel des Messageries Maritimes pour le Brésil et la Plata et avec des départs supplémentaires, la compagnie des Chargeurs Réunis a aussi établi un service mensuel pour Rio de Janeiro, Santos, Montevideo et Buenos-Aires, et les ports intermédiaires par transbordement, depuis Bordeaux-Pauillac, car pour ces ports, le fret et les passagers vont sans cesse en augmentant pour ces colonies. Son service de ligne Indo-Chinoise continue régulièrement par des départs mensuels. La Compagnie générale transatlantique, outre les escales ici pour les Antilles, la Guyane et pour New-York directement de

Bordeaux, La Pallice, St-Nazaire et Londres, a créé aussi un service bi-mensuel de Bordeaux, à Garston et Liverpool, avec connaissements directs pour la Grande-Bretagne, le Canada et Boston. Elle est en train d'établir un service bi-mensuel direct entre notre port et l'Algérie, la Tunisie, le Maroc, Gibraltar et Malte, se mettant à lutter contre les puissantes lignes anglaises, qui, depuis longtemps, sont venues cueillir le fret français pour ces destinations. La Compagnie Havraise-Péninsulaire fait toujours escale ici pour Madagascar.

Commerce. Pendant l'exercice 1910 le marché financier a été calme et normal, avec un taux régulier de 3-3 1/2 % et de 3 1/2-3 3/4 % pour ayances sur titres. Nous avons eu une notable augmentation à l'importation sur les articles suivants, comparés à 1909: Les bois communs, en augmentation de près de 4 millions de francs; les laines en masse, qui montrent à l'entrée un chiffre de fr. 54,113,000; les cafés n'ont guère progressé, nous les voyons avec fr. 6,632,000, mais par contre, les tabacs en feuilles, les cacao's, les céréales, qui de 5 millions sont montés à l'entrée à fr. 20,116,000, pour contrebalancer la pauvre récolte en France; les fruits et grains oléagineux, tels que arachides, etc., qui ont presque doublé avec fr. 18,617,000; les fromages, les tissus de coton, les riz, les huiles d'olives et autres, les fers fontes et aciers, les bois exotiques et enfin les caoutchoucs, qui figurent par le chiffre inconnu jusqu'ici de fr. 81,186,000, sur lesquels une bonne partie a été réexportée, selon la statistique de notre syndicat de caoutchoucs. En ce qui concerne le marché de Bordeaux, proprement dit, il a été reçu en entrepôt en 1910, 2,322,890 kilos contre 1,995,415 kilos en 1909.

Voici quelques chiffres pour ce commerce, dont Bordeaux occupe une place prépondérante: On a reçu, en sortes soudanaises 870,440 kilos, en Conakry 681,210 kilos, en Lahou 366,115, en Casamance (Gambie) 114,985, en Madagascar 165,665, en Côte d'Ivoire 96,545, en Manicoba 24,340, du Tonkin 17,050, puis du Congo et Calédonie encore 14,000 kilos.

Gommes du Sénégal. L'importation indique 33,765 quintaux métriques pour une valeur de 3 millions et demi de francs, chiffre à peu près égal à celui de 1909. De ce nombre, 1/3 vient du Haut-Niger et le reste des Bas de Fleuve. Les grands acheteurs sont l'Allemagne, la Russie, la France aussi, surtout Lyon en consommation beaucoup. Les cours ont sensiblement varié dans le courant de l'année, suivant les apports. En mars nous notons fr. 76-77 les 100 kilos pour Bas de Fleuve ordinaire, en avril et en mai la qualité bonne courante a obtenu fr. 81-82 50, et en automne, septembre-octobre, ils sont montés à fr. 84 50 et se sont tenus dans ces limites jusqu'à la fin de l'année, vu que les prévisions de la future récolte n'étaient guère favorables.

Aussenhandel Grossbritanniens

Table with columns: Year (1911, 1910), Value in 1000 £, Percentage change, and Month (January-July). Rows include Einfuhr, Ausfuhr, and Wieder-Ausfuhr.

Wochenausweise der Schweizerischen Nationalbank und anderer Banken

Table with columns: Datum, Notes-Umlauf, Metalbestand, Portefeuille, Lombard, and Verbindlichkeit. Includes a note about the unit Fr. 1,000,000.

Main table of weekly bank statistics for Swiss and other banks, listing circulation, metal reserves, portfolios, etc., for various countries like Switzerland, Belgium, France, England, and Germany.

Summary table for 'Deutsche Reichsbank' and 'Niederländische Bank', showing weekly circulation, metal reserves, and other financial metrics.

Table for 'Oesterreichisch-Ungarische Bank' and 'New-York Associated Banks', providing weekly financial data.

1) Im Banknotenumlauf und Metallbestand der Schweizerischen Nationalbank der Jahre 1908-1909 sind die folgenden Zahlen der schweizerischen Emissionsbanken inbegriffen: Banknotenumlauf (Billets en circulation): 1909: Fr. 41,487,000; 1908: Fr. 93,477,000. Metallbestand (Encaisse métallique): 1909: Fr. 22,928,000; 1908: Fr. 44,165,000.

Hotel Kurhaus Schloss Schwandegg

ob Mönzingen (Zug) Postauto mit Zug und Baar
Genussreichster Ruhe- und Erholungsaufenthalt in ländlich
schöner Lage. Ausserordentlich begünstigt für Herbstaufenthalt.
Gut bürgerliches Hotel. Volle Pension Fr. 5. Prospekte. 2874

Ein Kampf

bedeutet die Beherrschung des Arbeitsfeldes.
Unsere Ausstellung vom 6.—27. August in der Ton-
halle Zürich zeigt, wie moderne Betriebe arbeiten.

Schmammann & Co., Zürich,

3506 Z Bahnhofstrasse 110. 21571

Société du Grand Hôtel de Territet

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la
Société du Grand Hôtel de Territet est convoquée pour le
samedi, 26 août 1911, à 3¹/₄ heures de l'après midi, au Grand
Hôtel, à Territet. (25714 L) 2215,

Ordre du jour:

- 1° Lecture du rapport du conseil d'administration.
- 2° Lecture du rapport des contrôleurs.
- 3° Discussion et votation sur les conclusions de ces
rapports. Fixation du dividende.
- 4° Nomination d'un administrateur et des contrôleurs.
- 5° Demande d'autorisation d'emprunt.
- 6° Propositions individuelles.

Le bilan, le compte de profits et pertes et le rapport des
contrôleurs seront à la disposition de MM. les actionnaires, au
siège de la Société, à Territet, dès le 16 août 1911.

Les cartes d'admission à l'assemblée générale seront
délivrées sur indication des numéros des titres chez MM.
Cuenod, de Gautard & Cie., à Vevey du 16 au 25 août 1911.

Territet, le 27 juillet 1911.

Le conseil d'administration.

Société Immobilière de Caux

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires
de la Société Immobilière de Caux est convoquée, pour
le samedi, 26 août 1911, à 4 heures de l'après-midi, au Grand
Hôtel, à Territet.

Ordre du jour: 1° Lecture du rapport du conseil d'adminis-
tration. — 2° Lecture du rapport des contrôleurs. — 3° Discussion et
votation sur les conclusions de ces rapports. Fixation du dividende. —
4° Nomination du conseil d'administration et des contrôleurs. — 5° Propo-
sitions individuelles. (25715 L) (2216).

Le bilan, le compte de profits et pertes et le rapport des contrô-
leurs seront à la disposition de MM. les actionnaires, au Caux-Palace
Hôtel, dès le 16 août 1911.

Les cartes d'admission à l'assemblée générale seront délivrées sur
présentation des titres, du 16 au 25 août 1911: à la Banque de Mon-
treux, à Montreux; à la Banque d'Escompte et de Dépôts, à
Lausanne; chez MM. Cuenod, de Gautard & Cie., à Vevey.

Caux, le 4 août 1911.

Le conseil d'administration.

Die Fabrik chemisch technischer Produkte A.-G. in Liestal

ist laut Generalversammlungsbeschluss vom 22. Juni 1911 in
Liquidation getreten und wird unter der Firma „Fabrik
chemisch technischer Produkte A.-G. in Liq.“ liquidiert.

Die Gläubiger der Gesellschaft werden hiermit im Sinne
von Art. 667 des Obligationenrechtes aufgefordert, ihre An-
sprüche beim unterzeichneten Liquidator geltend zu machen.

Die Fabrik wird durch den bisherigen Direktor, Herrn
Dr. Edg. Rosenberg, unter der Firma „Chemische Fabrik
Liestal Dr. Edg. Rosenberg“ weiterbetrieben. (2365.)

Liestal, den 21. August 1911.

Für die Fabrik chemisch technischer Produkte A.-G. in Liq.,

Der Liquidator:

Dr. A. Veit-Gysin.

Amtliches Güterverzeichnis

Hiltbrunner, Karl, Johs. sel., von Wyssachen, gew. Müller
und Landwirt, in Kleindietwil, geb. 1859. (2377.)

Eingabefrist für Schulden und Bürgschaften bis und mit
25. Oktober 1911, Amtsschreiberei Aarwangen.

Aarwangen, 22. August 1911.

Der Amtsschreiber:
Schmalz, Notar.

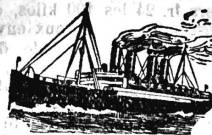
Lose-Blätter-Konto-Korrent "Atlas"

Einziges System mit Blätter-Kontrolle

Bei diesem System ist es unmöglich, ein Blatt zu vernichten und durch
ein anderes zu ersetzen, die Kontrolle ist zu genau.

Verlangen Sie gefl. Prospekt. (1940) E. Frisch, Bleichererstrasse, Zürich.

Aegypten
Levante
Indien
China
Japan
Amerika



1926 Z

11501

REISEN

Mittelmeerfahrten nach Algier, Tunis und Sicilien, sowie
Italienreisen von und nach dem Norden

Reisen um die Welt

via New-York, Ostasien und Australien mit den grossen und
vorzüglichen Dampfern des

Norddeutschen Lloyd

Generalagentur für die Schweiz

H. Meiss & Co., Bahnhofstrasse 40, Zürich

Rheintalische Gas-Gesellschaft in St. Margrethen

Einladung zur ausserordentlichen Generalversammlung der Aktionäre

auf Montag, den 28. August 1911, vormittags 11 Uhr

im Bankgebäude der Basler Handelsbank in Basel

Traktanden:

1. Neu-Wahl des Verwaltungsrates.
2. Wahl der Kontrollstelle. (5291 Q) 2358,
3. Unvorhergesehenes.

St. Margrethen, den 19. August 1911.

Der Verwaltungsrat.

A.-G. Sernftalbahn

Ordentliche Hauptversammlung der Aktionäre

Samstag, den 9. September 1911, nachmittags 2 Uhr
im Gasthaus zur „Sonne“ in Engli

Traktanden:

1. Beschlussfassung über die Jahresrechnung und die Bilanz, sowie über den
Jahresbericht pro 1910.
2. Verfügung über den Jahresgewinn. (1291 Gl) 2376,
3. Erledigung allfälliger Motionen nach § 17 der Statuten.

Die Bilanz, Gewinn- und Verlustrechnung, sowie der Bericht der Rechnungsrevisoren
liegen vom 25. August an den Tit. Aktionären auf dem Betriebsbureau in Engli zur gefl.
Einsicht auf.

Für den Tag der Versammlung werden den Tit. Aktionären Freifahrtscheine ausge-
händigt. Anmeldungen zum Bezuge solcher Scheine sind bis spätestens den 8. September
an den Präsidenten des Verwaltungsrates zu richten.

Matt, den 23. August 1911.

Für den Verwaltungsrat,

Der Präsident: C. Späty.

Adressbuch

neuestes von Stadt und Kanton
Luzern kann zum Preise von
Fr. 6 bezogen werden vom
Verleger (O 484 Lz) 2343,

L. Widmer

Rechtsagentur Luzern.

Gerberei Brombach (Aktien-Gesellschaft)

Ordentliche Generalversammlung

Die Aktionäre der Gerberei Brombach werden hiermit zur
diesjährigen ordentlichen Generalversammlung auf Dienstag,
den 19. September 1911, nachmittags 4 Uhr, in der Schmied-
strasse, Gerbergasse 24, in Basel, ergebenst eingeladen.

Basel und Brombach, den 17. August 1911.

(5363 Q) (2375.) Der Präsident: Ad. Burckhardt-Rüsch.

Junger, tüchtiger und
seriöser Kaufmann
wünscht die

Gebrauchter

Kassenschrank

Vertretung

einer leistungsfähigen Firma zu
übernehmen. Mit Vorliebe
Stadt und Kanton Bern.

Offerten unter Chiffre Ge 6752 Y an
Haasenstein & Vogler, Bern.

Amerik. Rollpult, gebrauchte
Schreibmaschine (Smith Premier),
Aktenschrank mit Rollen, Steh-
und Sitzpult, Kopierpresse, Bureau-
Stühle billig zu verkaufen.

Laupenstrasse 5, Parterre links,
Bern. (6484 Y) 2179.

Für Bern gesucht

ein oder mehrere tüchtige

Wiederverkäufer

ebenso für jeden grösseren Platz,
für den patent. Taschenschreib-
füllstift genannt „Der Tinten-
Kuli“, in bessern Kreisen gerne
gekauft, sich bewährender und
immer mehr sich einbürgernder
Artikel von Zukunft. 2192,

Lohnende Beschäftigung.

Offerten sofort an (Za 3825 g)
A. Humbert, Kulm Nr. 159 (Aargau).

Jeune commerçant

expérimenté, ayant occupé postes
d'initiative, cherche situa-
tion dans maison sérieuse, soit
pour seconder le patron, diriger
filiale ou autre. (Z 7774) (2871.)
S'interesseraient évent. ou
représenterait affaire sé-
rieuse.

Certificats et références 1^{er} ordre.
Offres sous chiffres Z S 11168
à l'agence de publicité Rudolf
Mosse, Zurich.

Sehne Makulatur bei Haasenstein & Vogler